



12^È EDITION
Du 15 au 19 Mars 2021

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Andy Haddad, membre de l'Equipe 22, a participé à la 12^{ème} édition du Concours de la Médiation Commerciale du 15 au 19 Mars 2021, organisé par le CMAP et son centre de formation l'Institut 131.

Ces 4 journées de compétition, qui ont réuni 45 équipes d'étudiants, étaient destinées à évaluer les performances du candidat selon les critères suivants:

- Connaissance des règles de la médiation et du rôle du médiateur.
- Mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus.
- Utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes...)
- Mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute...)

L'équipe 22 s'est qualifiée pour les quarts de finale.

Sophie Henry

Déléguée générale du CMAP



**CONCOURS
DE LA MÉDIATION
COMMERCIALE**



12^È EDITION
Du 15 au 19 Mars 2021

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Manon Champignolle, membre de l'Equipe 22, a participé à la 12^{ème} édition du Concours de la Médiation Commerciale du 15 au 19 Mars 2021, organisé par le CMAP et son centre de formation l'Institut 131.

Ces 4 journées de compétition, qui ont réuni 45 équipes d'étudiants, étaient destinées à évaluer les performances du candidat selon les critères suivants:

- Connaissance des règles de la médiation et du rôle du médiateur.
- Mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus.
- Utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes...)
- Mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute...)

L'équipe 22 s'est qualifiée pour les quarts de finale.

Sophie Henry

Déléguée générale du CMAP



**CONCOURS
DE LA MÉDIATION
COMMERCIALE**



12^È EDITION
Du 15 au 19 Mars 2021

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Ashini Bamunuvitharana, membre de l'Equipe 22, a participé à la 12^{ème} édition du Concours de la Médiation Commerciale du 15 au 19 Mars 2021, organisé par le CMAP et son centre de formation l'Institut 131.

Ces 4 journées de compétition, qui ont réuni 45 équipes d'étudiants, étaient destinées à évaluer les performances du candidat selon les critères suivants:

- Connaissance des règles de la médiation et du rôle du médiateur.
- Mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus.
- Utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes...)
- Mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute...)

L'équipe 22 s'est qualifiée pour les quarts de finale.

Sophie Henry

Déléguée générale du CMAP